



Le point sur ►►►►►

La filière laitière franc-comtoise

Le lait, moteur de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire régionales

Avec 250 000 emplois répartis sur tout le territoire national, la filière laitière génère un chiffre d'affaire de 27 milliards d'euros, ce qui la place en seconde position du secteur de l'agroalimentaire après la filière viande. Moteur de l'économie française, elle affiche un excédent commercial de 3,6 milliards d'euros en 2013. En Franche-Comté, l'élevage laitier est la principale spécialisation des exploitations agricoles. Elles occupent 30% du territoire et la valorisation du lait génère 40% du chiffre d'affaire de la branche agricole, soit autant que l'ensemble des produits végétaux.

Avec l'arrêt des quotas en Europe depuis le 31 mars 2015, le marché du lait entre dans une ère nouvelle. En outre, l'ouverture des marchés et l'émergence de la consommation de masse en Asie rendent les cours plus volatiles, ce qui pourrait fragiliser le revenu des éleveurs. La préservation de l'environnement et le changement climatique sont aussi des préoccupations nouvelles à prendre en compte afin d'assurer la pérennité des spécialités régionales.

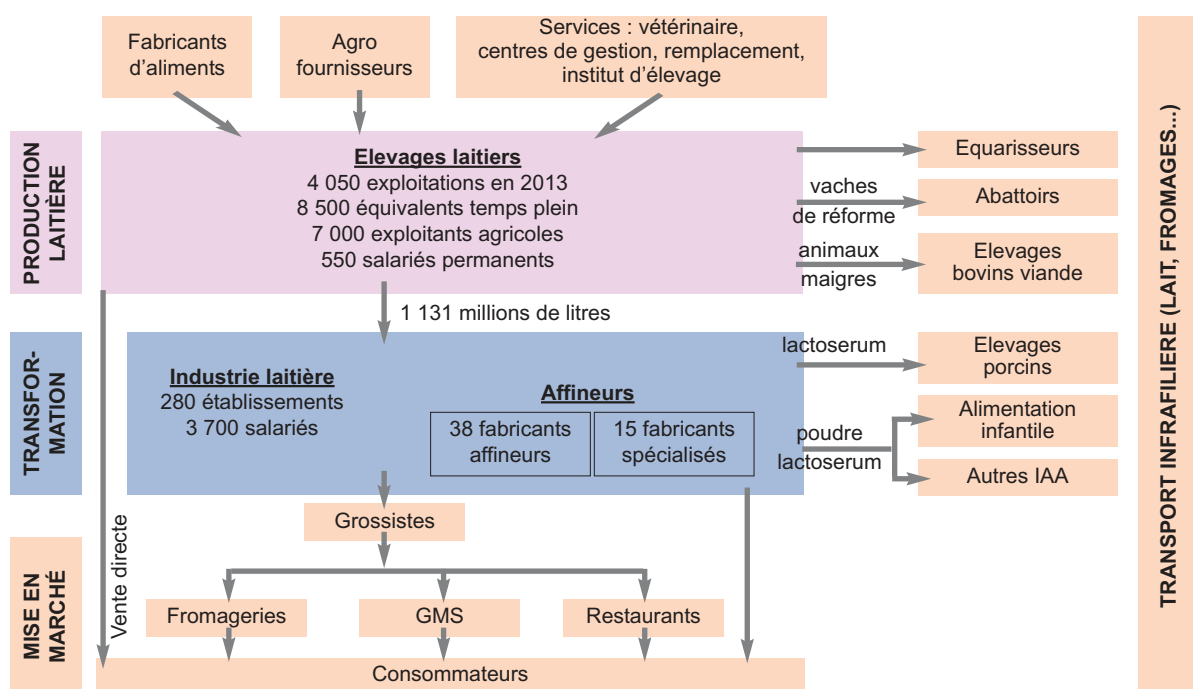
Pour anticiper ces changements et les conséquences qu'ils pourraient avoir dans la région, la DRAAF a réalisé un état des lieux de la filière lait en Franche-Comté. Cette étude en dresse un portrait complet, sous forme de fiches synthétiques :

<http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/La-filiere-lait-en-Franche-Comte>

Elle servira d'état des lieux à l'étude prospective que la DRAAF pilotera au cours du second semestre 2015, en partenariat avec le Comité interprofessionnel de gestion du Comté (CIGC), dont l'intitulé est : "La production de lait AOP franc-comtoise : potentialité et dynamiques à l'horizon 2030".

Une industrie laitière bien implantée

Avec 14% des établissements français, la Franche-Comté est au premier rang des régions en nombre d'établissements dans l'industrie laitière. Protégées par les cahiers des charges des spécialités fromagères sous AOP, les productions régionales ont su garder leur authenticité et leur caractère et contribuent à la renommée de la région. Avec 13 500 emplois répartis sur l'ensemble de la région, la filière laitière participe ainsi grandement au développement économique de la Franche-Comté.



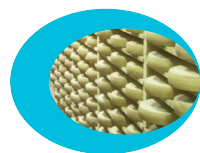
Page 2 :
Productions
laitières

Page 3 :
Productions
animales

Page 3 :
Point
météo

Page 4 :
Productions
végétales





Au niveau national, les livraisons de lait sont en recul en mars par rapport à 2014 et la France termine la campagne en sous-réalisation. Libérée des quotas, la nouvelle campagne démarre en revanche plus énergiquement. En Franche-Comté, dans un contexte climatique printanier très favorable aux pâturages, les livraisons de lait régionales sont restées dynamiques en fin de campagne. Avec plus de 1,14 million d'hectolitres livrés en mars, elles dépassent de 8% leur moyenne triennale à cette période.

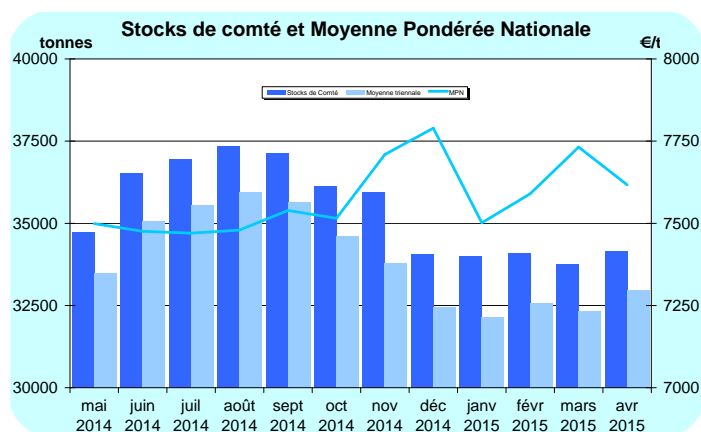
Après le rebond observé en février, le prix du lait non destiné aux productions sous AOP baisse à nouveau en mars, suivant en cela la tendance nationale. Il est estimé à 35,6 €/hl en mars soit 1,4% en dessous de sa moyenne triennale pour la période. Le prix du lait destiné aux AOP, malgré la baisse saisonnière de fin d'année, reste au dessus de son niveau des années passées. En décembre 2014, il est estimé à 48,4 €/hl, près de 6% au-dessus de sa moyenne triennale.

Le Comté au ralenti en fin de campagne

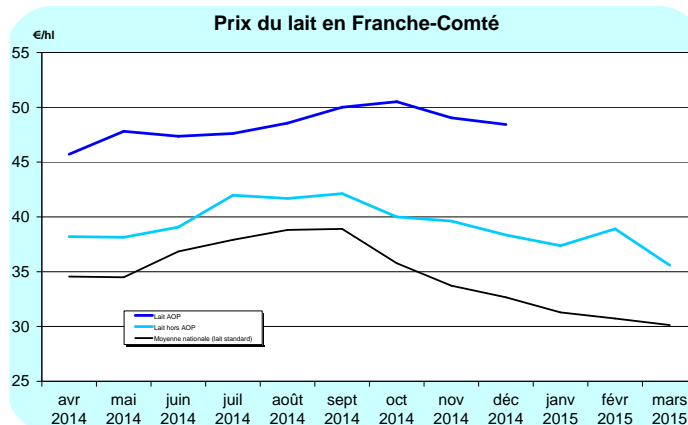
Si les fabrications mensuelles de Comté progressent de 150 tonnes entre février et mars, avec 5 150 tonnes ils sont inférieurs de plus de 10% aux volumes de mars 2014. Pour la première fois depuis plus d'un an, la production mensuelle de Comté est inférieure à sa moyenne triennale (- 3,5%). Ceci s'explique par les volumes importants produits en 2014, conduisant à un manque de plaques vertes en fin de campagne. Le dynamisme des ventes entame donc les stocks, qui baissent à 33 750 tonnes fin mars, avant de remonter à plus de 34 000 tonnes en avril. En parallèle, le prix du Comté est toujours élevé, la MPN se maintenant entre 7 600 et 7 700 €/t entre mars et avril.

Production de fromage (tonnes)	Mars 2015	Evolution 2014/2015	Cumul sur 12 mois	Moyenne triennale
Comté	5 150	-12,8%	61 743	57 161
Emmental	1 581	-3,2%	11 925	13 284
Morbier	897	+1,1%	10 176	9 460
Raclette	337	+23,3%	10 472	9 799
Gruyère	170	-5,2%	1 747	1 989
Mont d'or	49	+0,8%	4 600	4 768
Total	8 184	-8,3%	100 662	96 461

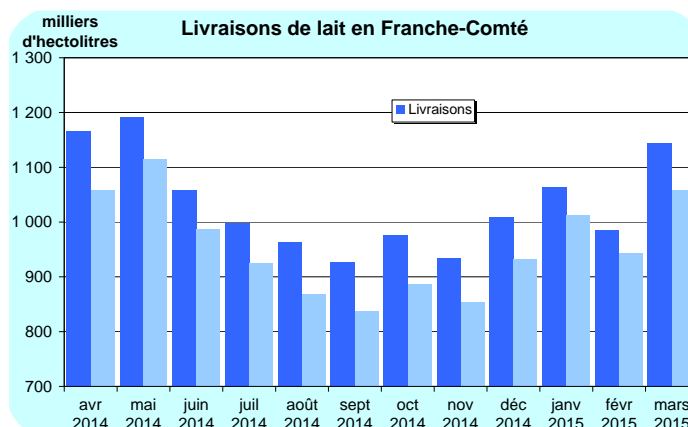
Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières



Source : CIGC



Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières



Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières

La production d'Emmental poursuit sa progression. Si les 1 580 tonnes produites en mars sont inférieures aux volumes de mars 2014, les volumes du premier trimestre sont proches de leur moyenne triennale. La production de Gruyère est quant à elle stable entre février et mars. Avec près de 900 tonnes en mars, la production de Morbier est proche de celle de l'année passée. Le cumul de production sur 12 mois conserve un écart positif de 7,6% par rapport à sa moyenne des trois dernières années.

Le printemps n'est pas favorable à la raclette

En mars, les productions de fromages typiques de la saison hivernale sont en forte baisse. Ainsi, moins de 50 tonnes de Mont-d'Or sont produites pour le dernier mois de la saison. Ces volumes sont plus faibles que ceux des années passées du fait d'un climat plutôt doux pour la saison, n'incitant pas à la consommation de cette spécialité. Après un haut niveau de production en février, les fabrications de fromage à raclette sont presque deux fois moindres en mars. Avec 10 470 tonnes, ses volumes cumulés sur 12 mois sont cependant supérieurs de 7% à leur moyenne triennale.



Filières animales

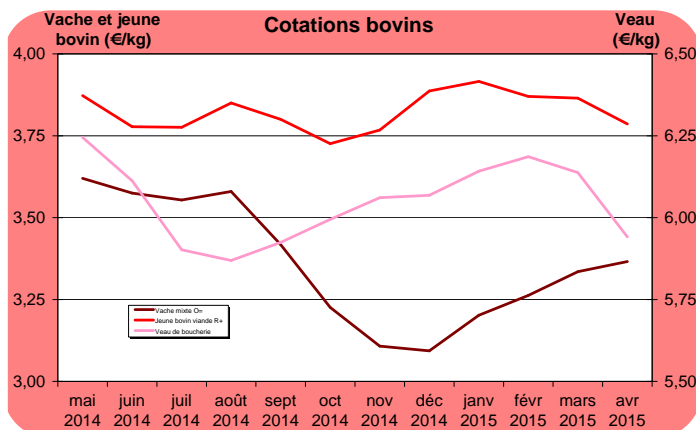
En avril, les abattages francs-comtois de gros bovins diminuent de 12% par rapport à mars. Malgré tout, les volumes restent supérieurs de près d'un quart à leur moyenne quinquennale. L'abattage de vaches laitières de réforme baisse sur toute la France courant avril. Face à cette offre limitée, la demande reste soutenue, particulièrement pour les viandes hachées ce qui tire les prix vers le haut. En Franche-Comté, le kilo de vache mixte O se négocie 3 centimes de plus qu'en mars. A 3,37 € le kg de carcasse, son prix reste cependant inférieur à celui des années passées à la même période (- 6% par rapport à avril 2014).

La viande bovine de qualité ne trouve pas preneur

Pour le reste des bovins, les stocks des abatteurs en fin de mois s'écoulent difficilement. La consommation française en veaux de boucherie ne décolle pas, tandis que les jeunes bovins s'exportent mal. Les cotations régionales des jeunes bovins viande et des veaux de boucherie baissent respectivement de 2% et 3,2% entre mars et avril.

Le cours des porcs chute encore en Allemagne, ce qui a des répercussions sur l'ensemble de l'Europe. Le porc franc-comtois n'est pas impacté avec un prix des carcasses qui augmente de 2 centimes au kilo en avril. Bien qu'en baisse d'un mois à l'autre, les abattages porcins restent importants dans la région. Avec 1 730 tonnes abattues en avril, les volumes sont supérieurs de 17% à leur moyenne des cinq dernières années à la même période.

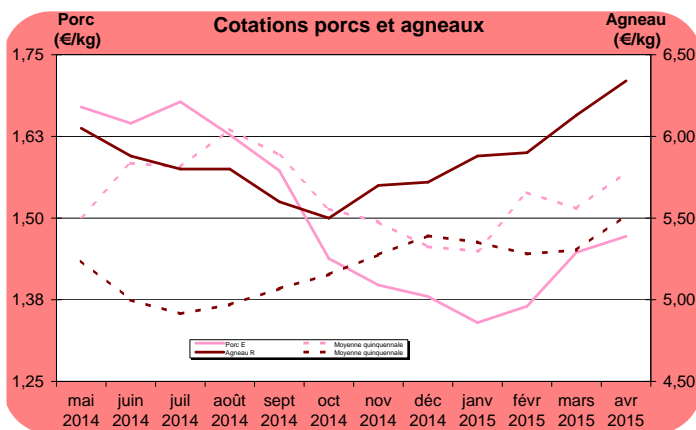
L'effet positif des fêtes pascales pour l'agneau franc-comtois perdure en avril. Cette demande encore dynamique fait face à une baisse des abattages ovins, qui retrouvent en avril des valeurs inférieurs à leur moyenne pour la période, avec seulement 49 tonnes. Le prix des carcasses d'agneaux poursuit ainsi sa progression avec une hausse de plus de 3% sur le mois, pour s'établir à 6,34 €/kg. Comme pour les autres animaux, les abattages d'équins sont en baisse en avril. Avec 100 tonnes de carcasses, ils conservent cependant un bon rythme. Le cumul de près de 1 300 tonnes sur les douze derniers mois est ainsi supérieur de moitié à sa moyenne quinquennale, bien qu'il n'atteigne pas les valeurs de l'année passée.



Source : FranceAgrimer

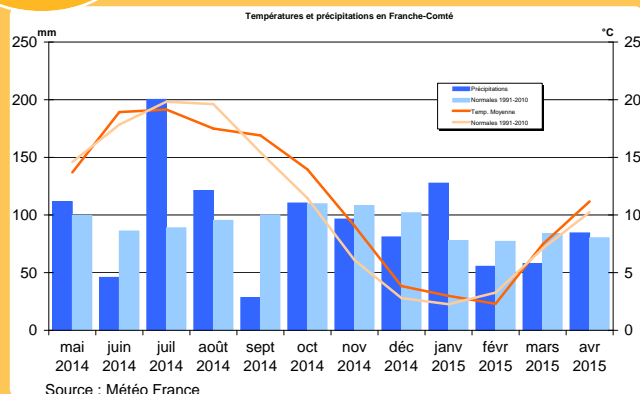
Abattages (tonnes équivalent carcasse)	Avril 2015	Evolution 2014/2015	Cumul sur 12 mois	Moyenne quinquennale du cumul
Gros bovins	1 132	+13,6%	13 061	11 065
Veaux	175	+4,5%	2 000	2 142
Porcins	1 732	+10,1%	21 588	20 007
Ovins	49	-23,0%	611	603
Equidés	100	-14,9%	1 284	859
TOTAL	3 196	+9,2%	38 646	34 779

Source : Agreste - DIFFAGA



Sources : FranceAgrimer, Franche-Comté Elevage

Point météo



Source : Météo France

Le mois d'avril se caractérise par un fort ensoleillement, avec environ 240 heures de présence contre moins de 200 en moyenne sur la période 1981-2010. En conséquence, les températures dépassent de près d'un degré les normales saisonnières, mais restent inférieures à celles enregistrées l'année passée à la même période. Les nuits sont encore fraîches, avec des températures parfois négatives, notamment au nord de la région. Les huit épisodes pluvieux qui ont touché la région sont répartis sur tout le mois. Avec un total de plus de 80 mm en moyenne sur la région, ces précipitations sont conformes aux normales de saison. Début mai, trois jours de pluies importantes (près de 60 mm sur Besançon et ses environs) détrempe les sols et compliquent les pâturages, malgré la bonne croissance de l'herbe.



Filières végétales

Les bonnes conditions météorologiques en France tout comme sur l'ensemble de l'Europe laissent espérer de bonnes récoltes pour les céréales. Aux Etats-Unis, les risques de sécheresses ont été éloignés par des épisodes pluvieux. Dans ce contexte, les cours mondiaux du blé ont tendance à baisser en avril. Le cours franc-comtois du blé perd ainsi 6% en un mois, pour s'établir à 173 € la tonne en avril.

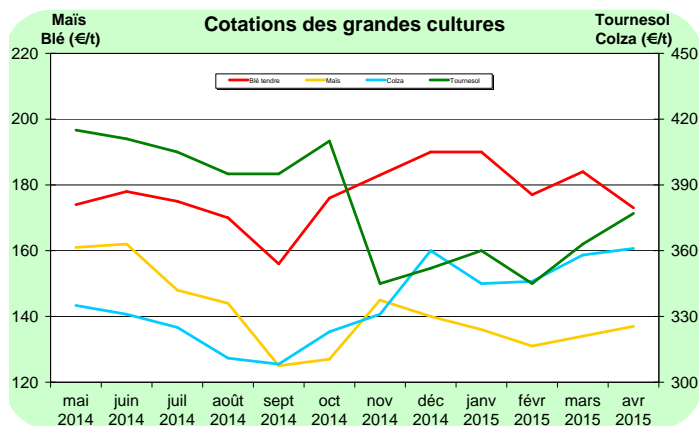
Maïs et colza : des surfaces en baisse au niveau mondial

Fin avril, les semis de maïs se terminent dans la région, avec une sole stable par rapport à 2014. Ses surfaces sont en revanche en baisse au niveau national. C'est également le cas dans beaucoup de pays, y compris chez certains gros producteurs comme l'Ukraine et les Etats-Unis. Cette baisse de la sole du maïs au niveau mondial combinée à des prévisions pessimistes sur les rendements exerce

Semis (hectares)	Surface 2015	Evolution 2014/2015	Moyenne triennale
Blé tendre d'hiver	67 390	+9,1%	63 798
Seigle	1 150	-17,0%	1 493
Orge d'hiver	29 590	+12,3%	25 995
Orge de printemps	3 310	-36,0%	5 048
Avoine d'hiver	140	-44,0%	290
Avoine de printemps	1 020	-41,9%	1 383
Maïs grain	34 810	-0,1%	36 727
Triticale	5 400	-4,6%	6 235
Colza d'hiver	29 650	-0,1%	29 538

Source : Agreste - situation mensuelle

une pression haussière sur les prix. Cette augmentation est cependant limitée car les stocks de la campagne précédente sont importants. En Franche-Comté, le cours du maïs augmente ainsi de seulement 3 centimes par tonne en un mois. Avec des échanges à 137 €/t en avril, les cours restent très inférieurs à ceux de 2014 à la même période (- 19%). Par ailleurs, le maïs français, bien que compétitif au niveau européen, trouve difficilement preneur face à une demande faible.



Source : La France Agricole

Tout comme le maïs, les surfaces en colza sont en recul en Europe et dans la plupart des gros pays producteurs. Cette situation s'explique par les faibles prix de la campagne précédente, incitant les exploitants à se réorienter vers d'autres cultures. Ce n'est pas le cas en Franche-Comté, où la sole semble se maintenir par rapport à la campagne précédente. La consommation de colza ne devrait pourtant pas faiblir cette année, notamment avec une demande mondiale qui se maintient pour le biodiesel. Dans ce contexte, les cours augmentent en avril. Dans la région, ils restent stables (+ 0,8%).

Actualité du mois

Des IGP mieux protégées... dans les pays concernés

Les Indications géographiques protégées (IGP) sont synonymes de qualité pour le consommateur et de lien avec une zone géographique de production, un terroir. Elles permettent également de sécuriser les revenus des producteurs via la vente de produits avec une plus forte valeur ajoutée. Elles contribuent ainsi au dynamisme des territoires et en particulier des zones rurales. Enfin, elles favorisent l'insertion des pays en développement dans le commerce international en leur offrant une protection accrue contre les usurpations.

Le 21 mai 2015, les 28 délégations membres de l'Arrangement de Lisbonne (13 en Europe dont la France,

6 en Amérique centrale et du Sud, 6 en Afrique et 3 en Asie) ont adopté l'extension du système international de protection et d'enregistrement des Appellations d'origine protégées (AOP) aux IGP. Concrètement, ces indications bénéficieront désormais d'une protection renforcée sur le territoire de ces pays membres, au même titre que les AOP.



Les pays ayant mis en place un système national d'IGP, mais pas d'AOP, pourront adhérer à l'Arrangement de Lisbonne révisé, permettant ainsi une meilleure diffusion et visibilité de ces outils dans le monde. Cette révision permettra également aux organisations internationales d'adhérer au texte, par exemple l'Union Européenne qui la première a fait part de son intérêt.

Le 21 mai 2015, les 28 délégations membres de l'Arrangement de Lisbonne (13 en Europe dont la France,

Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
191 rue de Belfort
25043 Besançon Cedex
Tél : 03.81.47.75.50 - Fax : 03.81.47.75.05

Directeur : Jean-Luc LINARD
Directeur de la publication : Florent VIPREY
Rédaction : Geoffrey HEYDORFF - Florent MAIRE
Composition : Monique MARION
Impression : DRAAF

Site internet de la DRAAF Franche-Comté : <http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/>
Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr/

Dépôt légal : à parution
ISSN : 0246-1803 Prix : 4,50 Euros
Rédaction achevée le 29 mai 2015